

FICHE DE POSTE

Code poste RenoirRH :

N° publication CSP :

Intitulé du poste (F/H) :

Catalogueur

Catégorie : Catégorie B

Corps : SEDOC - Secrétaire de documentation

Spécialité :

Groupe RIFSEEP :

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Domaine fonctionnel :

RMCC : CUL - Culture et patrimoine

RMFP : FPCUL - Culture et patrimoine

Emploi-type :

RMCC : CUL09 - Technicien du patrimoine

RMFP : FPCUL017 - Technicienne / Technicien des métiers d'art et du patrimoine

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la Culture
DGCA
DGCA-Établissements Publics (010DG20075)
DGCA-EP ENSBA (010DG20044)
14 RUE BONAPARTE 75272 PARIS

Description du poste

Sous la responsabilité de la conservatrice en charge des imprimés et manuscrits, en collaboration avec l'administratrice des bases de données, le catalogueur aura pour mission de :

- mettre à jour le catalogue local Koha et le Sudoc pour des fonds spécifiques ;
- procéder au désherbage de fonds en vue du déménagement des collections : désherbage physique et mise à jour des bases de données ;
- cataloguer des ouvrages documentaires non cotés, créer des notices dans le Sudoc ;
- suivre les dons de périodiques d'architecture et d'urbanisme (interlocuteurs : Cité de l'architecture, bibliothèque de l'Ecole d'urbanisme de Paris ...) ;
- assister la conservatrice dans le projet de Plan de Gestion des Périodiques piloté par l'INHA.

Descriptif du profil recherché

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Titulaire d'un DEUST ou DUT dans le domaine des métiers du livre et justifier d'une expérience de catalogueur/euse.
- Normes et évolutions récentes du catalogage : niveau expert
- Logiciel WinIBW : niveau expert (obligatoire)
- Maîtrise du domaine de la conversion rétrospective
- Maîtrise du SIGB Koha appréciée

Savoir-faire :

- Maîtrise des outils bureautiques
- Capacités d'analyse

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Rigueur intellectuelle
- Capacité à respecter les consignes et les normes
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe
- Capacité à planifier son travail

Descriptif de l'employeur

L'École nationale supérieure des beaux-arts est un établissement public administratif sous tutelle de la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, tout à la fois lieu de formation et d'expérimentation artistiques, lieu d'expositions, « musée de France » conservant des collections historiques et contemporaines et maison d'édition.

Elle dispense un enseignement artistique de haut niveau, et conserve des collections prestigieuses, principalement héritées des Académies royales de peinture et de sculpture, et d'architecture, constituées des travaux scolaires, et enrichies de dons et legs au long des 19^e, 20^e et 21^e siècles. Les collections bénéficient depuis juillet 2017 de l'appellation « musée de France ». L'ensemble du site des Beaux-Arts de Paris est classé au titre des monuments historiques.

Le département des œuvres regroupe, au sein des Beaux-Arts de Paris, le service des collections, le service des expositions et le service de la médiation et des manifestations culturelles. Il définit et met en œuvre une politique de conservation, d'enrichissement et de valorisation de ses collections, conçoit et réalise des expositions sur site et hors-les-murs, et coordonne les activités culturelles de l'établissement en concertation avec les autres services. Les missions du département contribuent à la vocation pédagogique de l'établissement.

Les collections des Beaux-Arts de Paris comprennent environ 70 000 ouvrages et 1 500 manuscrits ou archives, conservés pour partie sur le site de Saint-Germain-des-Prés et pour partie dans des réserves externalisées. Les collections conservées sur le site de Saint-Germain-des-Prés ont vocation à être transférées dans une réserve temporaire pour permettre la rénovation du bâtiment dans lequel elles sont conservées.

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Qui contacter ?

estelle.lambert@beauxartsparis.fr

Envoi des candidatures

recrutement@beauxartsparis.fr;

Documents à transmettre

CV et lettre de motivation obligatoire

Date de mise à jour

09/07/2026